



Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy



Association loi 1901 - Compagnie d'Arc - Préfecture: n° 83 226 (28/09/1983) - F.F.T.A. n° 25 91 101 - F.F.H. n° 10 91 27101 - Jeunesse et Sports: n° 91S621 - Siège social: adresse du président

Nous sommes heureux de vous inviter à participer à notre

Concours en Salle 2 x 18m

Les 15, 16 et 17 Janvier 2010

(Sélectif au Championnat de France)

Gymnase Alexandre Rideau II (RN191 - Gymnase du stade de foot) - Parcours fléché



VENDREDI 15 ==> 19H30
SAMEDI 16 ==> 12h00 - 15H30
DIMANCHE 17 ==> 10h00 - 14h00

**** ATTENTION ****
Départ prioritaire Handisport

**** ATTENTION ****
Départ Spécial Jeunes
(récompenses aux
-18 ans de ce départ)

Soupe à
l'oignon



Ouverture du greffe 1h avant chaque départ
Inspection du matériel 15 min avant chaque départ
Échauffement : 2 volées d'essais

8,50 €
toutes
catégories

Benjamins, minimes - arcs classique et poulies : Ø60cm
Autres catégories - arc classique : choix à l'inscription (Ø40cm ou TS vertical)
- arc à poulies : trispots verticaux
- arc sans viseur : Ø60cm

prioritaires



Les réservations
par téléphone
sont à confirmer
dans la semaine

Adressez vos inscriptions par écrit à :
Claude PORTE - 12 avenue du Maréchal Davoud - 91 800 BRUNOY
☎ 06 70 41 11 81 (jusqu'à 21h00)
Courriel : c-a-m.porte@orange.fr
(Chèques à établir à l'ordre de la C.A.M.V.)

La remise des récompenses aura lieu le Dimanche soir vers 17h30 et sera suivie du pot de l'amitié.



Individuelles => aux 3 premiers par catégorie (classique, poulies)
Équipes (à déposer avant le tir du 1er archer) => Coupe à la 1^{ère} équipe :
- hommes (classique et poulies)
- femmes (classique et poulies)
- benjamins + minimes (si 3 équipes ou plus inscrites ; hommes/femmes)
- cadets + juniors (si 3 équipes ou plus inscrites ; hommes/femmes)

Une récompense sera également remise à la Compagnie la plus nombreuse

Licence et certificat médical exigés

Tenue blanche ou de Club appréciée - chaussures de sport propres obligatoires

Buvette et buffet permanents sur place

La Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy vous salue !

L'utilisation des flèches en carbone est laissée sous l'entière responsabilité des archers du fait de la non adaptation de la ciblerie.
La puissance des arcs à poulies est limitée à 60 livres



Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy - Tir Salle 2 x 18m
Les 15, 16 et 17 Janvier 2010

Club :

Responsable des inscriptions : ☎ :

Adresse : Code Postal : Ville :

Adresse électronique :

NOM - Prénom	N° Licence	Catég	H / F	Type d'arc			Cocher si choix blason trispot	Horaires				
				CL	CO	SV		Ve 15/01	Samedi 16/01		Dimanche 17/01	
									(1)	(2)	10h00	14h00
								19h30	12h00	15h30		

(1) Départ Prioritaire Handisport (2) Départ Spécial Jeunes

Total à payer par chèque à l'ordre de la **Compagnie des Archers de Mennecy-Villeroy** ou **C.A.M.V.**
 et envoyer à : **Claude PORTE** - 12 avenue du Maréchal Davout - 91 800 BRUNOY

8,50 € xarchers, soit au total :€.